

<https://ffmc95.fr/?ZRC-etendu-a-l-interieur-de-l-A86>



- Actualités -

Date de mise en ligne : jeudi 11 octobre 2018

---

Copyright © FFMC Val d'Oise - Tous droits réservés

---

En juillet 2019, l'obligation de la vignette Crit'Air pourrait franchir le périphérique pour arriver jusqu'aux limites de l'A86. C'est ce qu'a confirmé Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris (MGP) et maire de Rueil-Malmaison (92).

En fait l'objectif est de ne plus permettre au véhicule avec vignette Crit'Air 5 de rentrer dans la zone délimité par l'A86 !

Puis, le système serait progressivement durci, avec chaque année, un nouvel échelon. Et ainsi arriver en 2024, à la fin du diesel sur les routes de la métropole. Puis en 2030, à la fin des véhicules thermiques. C'est à dire que seuls les Crit'Air 1 seraient autorisés à rouler.

[Voir l'article du Parisien sur le sujet](#)